

Professions (formations) dans les institutions sociales/santé-sociales et dans l'approche de l'environnement social réglementées sur le plan fédéral ¹

Domaine de travail	Classement dans le système de formation Désignation	Tertiaire A Niveau haute école		Tertiaire B Formation professionnelle supérieur			Sec. II Formation prof. de base	
		Haute école universitaire Bachelor, Master	Haute école spécialisée Bachelor, Master	Ecole supérieure Diplôme	Examen prof. su-péri-eur Diplôme	Examen professionnel Brevet fédéral	Se-condaire II: Cer-tifi-cat fé-dé-ral de ca-paci-té	Secondaire II: Attestation fédérale AFP
Soins Accompagnement Education	Aide en soins et accompagnement AFP (autrefois Aide-soignante/t avec CC)							X
	Assistante/t en soins et santé communautaire CFC						X	
	Assistant/e socio-éducatif/ve CFC						X	
	Assistant/e spécialisé/e en soins de longue durée et accompagnement BF					X		
	Infirmier/ère diplômé/e ES					X		
	Assistant/e spécialisé en soins psychiatriques et accompagnement ES				X			
	Expert/ en soins palliatifs avec diplôme fédéral			X				
	Bachelor en soins infirmiers HES		X					
	Master of Science in Nursing	X						
	Educateur/trice social/e ES diplômé/e			X				
	Educateur/trice social/e HES diplômé/e		X					
	Edicateur / trice de l'enfance diplômé/e. ES			X				
	Responsable d'équipe dans les institutions sociales et médico-sociales BF					X		
	Accompagnatrice/teur social BF					X		
Spécialiste de l'accompagnement de personnes en situation de handicap avec brevet fédéral BF					X			

¹ Sont considérées comme réglementées les professions dont l'exercice est réglé par la loi. C'est-à-dire que pour exercer ces professions, la possession de qualifications professionnelles déterminées est nécessaire (diplôme, certificat, attestation de capacité, etc.). La reconnaissance du diplôme étranger par une autorité compétente est dans ce cas indispensable.

Domaine de travail	Classement dans le système de formation	Tertiaire A Niveau haute école		Tertiaire B Formation professionnelle supérieur			Sec. II Formation prof. de base	
		Haute école universitaire Bachelor, Master	Haute école spécialisée Bachelor, Master	Ecole supérieure Diplôme	Examen prof. su-péri-eur Diplôme	Examen professionnel Brevet fédéral	Se-condaire II: Cer-tifi-cat fé-dé-ral de ca-paci-té	Se-condaire II: Attestation fédérale AFP
Hotellerie Hauswirtschaft	Employé/e en intendance AFP							X
	Employé/e en hôtellerie AFP							X
	Gestionnaire en intendance CFC						X	
	Spécialiste en hôtellerie CFC						X	
	Intendant/e du secteur hôtelier d'établissement BF					X		
	Chef/fe du secteur hôtellerie-intendance avec diplôme fédéral				X			
	Responsable d'exploitation en facility management diplômé/e ES			X				
Technique domestique	Nettoyeur/se en bâtiment CFC						X	
	Spécialiste en nettoyage des bâtiments BF					X		
	Nettoyeur/se en bâtiment diplômé/e				X			
	Aide en technique du bâtiment AFP							X
	Agent d'exploitation CFC						X	
	Horticulteur/trice CFC						X	
	Concierge BF					X		
	Gardien/ne d'immeuble diplômé/e				X			
	Chargé/e de sécurité d'hôpital et de home BF					X		
	Agent/e de maintenance BF					X		
	Responsable de maintenance diplômé/e				X			
	Responsable en Facility Management diplômé/e				X			
Economiste d'exploitation en Facility Management HES			X					

Domaine de travail	Classement dans le système de formation Désignation	Tertiaire A Niveau haute école		Tertiaire B Formation professionnelle supérieur			Sec. II Formation prof. de base	
		Haute école universitaire Bachelor, Master	Haute école spécialisée Bachelor, Master	Ecole supérieure Diplôme	Examen prof. su-péri-eur Diplôme	Examen professionnel Brevet fédéral	Se-condaire II: Cer-tifi-cat fé-dé-ral de ca-paci-té	Se-condaire II: Attestation fédérale AFP
Cuisine	Employé de cuisine AFP							X
	Cuisinier / ère CFC						X	
	Cuisinier/ère en diététique CFC						X	
	Spécialist en restauration de système CFC						X	
	Chef en restauration BF					X		
	Responsable en restauration collective diplômé/e				X			
	Chef de cuisine / chef de production diplômé/e				X			
Travail d'intégration professionnelle Formation	Responsable d'atelier socio-pédagogique ES			X				
	Spécialiste en insertion professionnelle / du spécialiste en insertion professionnelle 2					X		
	Accompagnante socioprofessionnelle / de l'accom-pagnant socioprofessionnel ³					X		
	Maître/-esse socioprofessionnel/le				X			
	Formateur/trice d'adulte BF					X		
	Responsable de formation d'adulte dipl.				X			
	Formateur/trice d'adulte ES			X				

² Règlement et directives relatives en travail

³ Règlement et directives relatives en travail

Domaine de travail	Classement dans le système de formation	Tertiaire A Niveau haute école		Tertiaire B Formation professionnelle supérieur			Sec. II Formation prof. de base	
		Haute école universitaire Bachelor, Master	Haute école spécialisée Bachelor, Master	Ecole supérieure Diplôme	Examen prof. su-péri-eur Diplôme	Examen professionnel Brevet fédéral	Se-condaire II: Cer-tifi-cat fé-dé-ral de ca-paci-té	Se-condaire II: Attestation fédérale AFP
Management approche de l'environnement social / Travail Social	Animateur/-trice communautaire			X				
	Animateur/trice socioculturelle HES		X					
Administration Management	Assistant/e de bureau AFP							X
	Employé/e de commerce CFC						X	
	Expert-comptable BF					X		
	Comptable diplômé/e				X			
	Spécialiste en ressources humaines BF					X		
	Spécialiste de la conduite d'un groupe BF					X		
	Spécialiste de la conduite d'un groupe diplômé/e				X			
	Directeur/trice d'institution social et médico-social dipl. (ancien. Directeur/trice d'EMS)				X			
	Divers titres dans les domaines de l'économie, du management et de la direction	X	X					
Gestionnaire de qualité diplômé/e 4			X					

⁴ FPD Formation post-diplôme ES

Domaine de travail	Classement dans le système de formation	Tertiaire A Niveau haute école		Tertiaire B Formation professionnelle supérieure			Sec. II Formation prof. de base	
		Haute école universitaire Bachelor, Master	Haute école spécialisée Bachelor, Master	Ecole supérieure Diplôme	Examen prof. su-péri-eur Diplôme	Examen professionnel Brevet fédéral	Se-condaire II: Cer-tifi-cat fé-dé-ral de ca-paci-té	Se-condaire II: Attestation fédérale AFP
Thérapie	Spécialiste en activation dipl. ES			X				
	Physiothérapeute dipl. HES		X					
	Ergothérapeute dipl. HES		X					
	Psychothérapeute	X	X					
	Bachelor en thérapie psychomotrice		X					
	Psychologue	X	X					
Ecole	Pédagogue curatif/ve en milieu scolaire	X	X					
	Pédagogue curatif/ve clinique	X						
	Logopédiste	X	X					
	Pédagogue curatif/ve	X	X					
	Enseignant/e spécialisé/e	X	X					
	Diplômes d'enseignement: Bachelor of Arts in Pre-Primary Education (niveau pré-scolaire), Bachelor of Arts in Primary Education (niveau primaire), Bachelor/Master of Arts in Secondary Education sec. I (LDS I)	X	X					
	Diplôme complémentaire en activités créatives manuelles pour personnes avec diplôme d'enseignant		X					
	Direction d'école ⁵		X					

⁵ Formation continue CAS

Domaine de travail	Classement dans le système de formation	Tertiaire A Niveau haute école		Tertiaire B Formation professionnelle supérieure			Sec. II Formation prof. de base	
		Haute école universitaire Bachelor, Master	Haute école spécialisée Bachelor, Master	Ecole supérieure Diplôme	Examen prof. su-péri-eur Diplôme	Examen professionnel Brevet fédéral	Se-condaire II: Cer-tifi-cat fé-dé-ral de ca-paci-té	Se-condaire II: Attestation fédérale AFP
Autres	Médecin	X						
	Géiatre	X						
	Gérontologue		X					
	Diététicien/ne		X	X				
	Div. spécialisations p.e. Palliative Care	X	X					